

# Ingénierie-Tertiaire : tes emplois foutent le camp

Le 7 juin, le CSE de l'Établissement de Renault Guyancourt/Aubevoye avait pour ordre du jour l'externalisation de la maintenance des moyens d'essai et de ses 27 salariés. La direction a maintenu son projet contre l'avis unanime des salariés concernés et des élus du personnel.



Mardi 1<sup>er</sup> juin, 200 personnes ont répondu à l'appel des syndicats de l'Ingénierie Renault de Lardy, Aubevoye et Guyancourt contre l'externalisation de la maintenance des moyens d'essais et pour la défense des emplois dans l'Ingénierie/Tertiaire. Une manifestation s'est improvisée à l'intérieur du Technocentre.

« On est là, même si Le Borgne ne le veut pas. Pour les gars de la maintenance, la défense de nos emplois, nous on est là » : c'est avec ce chant que le cortège a traversé la Ruche et l'Avancée.

## La direction passe en force

La direction a décidé de maintenir son projet d'externalisation du pilotage de la maintenance opérationnelle et de ses salariés, malgré l'opposition qui s'est exprimée ces trois derniers mois.

**A commencer par l'opposition des 27 salariés concernés**, dont la direction veut se débarrasser à tout prix et qui vivent ce transfert vers une autre société comme une trahison. Les externaliser, c'est porter atteinte à leur identité et à leur santé. Certains sont en arrêt maladie, victimes de malaise et de stress.

Mais **la direction refuse même de les rencontrer**, comme cela a été encore le cas mardi 1<sup>er</sup> juin au Technocentre, laissant aux RH et aux hiérarchiques de terrain la gestion de ce désastre social.

Depuis la découverte de ce projet, **plusieurs débrayages ont rassemblé des centaines de salariés** de l'Ingénierie. Cela montre l'ampleur du refus de cette externalisation, et un mécontentement bien plus large alors que la direction de Renault est en train de supprimer des milliers d'emplois dans l'Ingénierie/Tertiaire.

Ce projet d'externalisation a aussi rencontré **l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales** des établissements de Guyancourt/Aubevoye et de Lardy.

Quant au rapport d'expertise diligenté par les CSE de Guyancourt/Aubevoye et de Lardy, il a démontré :

- **L'absence de nécessité d'un tel transfert**, même sous l'angle économique qui est le but officiel.
- **Qu'il y avait d'autres solutions que l'externalisation** pour améliorer le pilotage de la maintenance, comme une Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

## Manifestons contre les licenciements et les suppressions d'emplois

**Samedi 19 juin**, la manifestation partira à **14h du siège du MEDEF** (avenue Bosquet, Paris 7<sup>ème</sup>) à l'initiative de la CGT TUI et de nombreux syndicats du privé et du public. « S'UNIR POUR NE PLUS SUBIR »

## Une affaire entre amis

Nous avons déploré l'absence de M. Gilles Le Borgne au Comité Social et Economique (CSE) du 7 juin. Le directeur de l'Ingénierie est pourtant à l'origine de cette externalisation chez P2M, qu'il a plusieurs fois justifiée en disant qu'il l'avait déjà fait quand il dirigeait l'Ingénierie à PSA.

**M. Le Borgne ne s'est pas caché de connaître M. Claude Marquet**, le dirigeant de GMB Invest, le groupe auquel appartient P2M. Le cabinet Sextant en charge de l'expertise a d'ailleurs noté qu'il avait avec M. Marquet une « *relation de confiance* ».

- Cette externalisation se fait sans aucun appel d'offre, contrairement aux règles prônées par Renault, et interroge sur la nature réelle de cette « *relation de confiance* » entre M. Le Borgne et GMB invest.

## Pas de négociation au rabais

Des « négociations d'accompagnement » des salariés externalisés doivent débuter le 21 juin. La direction tente d'en écarter SUD. Après le passage en force, ce sont les négociations en catimini. Nous exigeons :

- Tous les salariés de la maintenance qui le souhaitent doivent être **reclassés** en interne Renault. Aucun salarié ne doit être bloqué dans son processus de **mobilité**.
- Aucun transfert de salarié à P2M ne doit être contraint, tout transfert doit se faire au **volontariat**.
- Les salariés qui seraient transférés chez P2M doivent obtenir des **garanties collectives** afin qu'ils ne subissent aucune perte de salaire ni d'acquis sociaux, ainsi qu'une prime de transfert et le maintien sur leur lieu de travail actuel. Un cahier de revendication est en cours d'élaboration.

## Arrêter l'hémorragie des effectifs

Le vrai but de cette externalisation est de réduire les effectifs de l'Ingénierie/Tertiaire, alors que l'objectif de 1900 départs dits « volontaires » dans la Rupture Conventionnelle Collective (RCC) est loin d'être atteint.

La direction est d'ailleurs tellement en train de dégouter les salariés de la maintenance que plusieurs d'entre eux ont décidé de partir dans le cadre de ce dispositif. Nous sommes bien loin du volontariat. Cela démontre toute l'hypocrisie de l'accord de transformation des compétences et de ses départs soi-disant volontaires.

**Ce CSE du 7 juin n'est qu'une étape dans un processus que nous continuerons à combattre, comme nous combattons tout projet d'externalisation qui ne ferait que vider davantage l'Ingénierie Renault et ses fonctions support de leur substance et de leurs compétences.**

Cette externalisation n'est pas isolée. Elle intervient alors que Renault supprime 4600 emplois en France et 10000 dans le reste du monde. Après la fermeture de Choisy-le-Roi, la direction se débarrasse d'une grande partie de son Ingénierie, mais aussi de ses succursales et d'une fonderie. Les salariés ne sont pas à vendre.

Ne parlons pas de Flins où des salariés ont débrayé et s'organisent en comité pour avoir des garanties sur leur emploi. **Un rassemblement devant Renault Flins est prévu mardi 22 juin auquel SUD appelle.**

Pour ceux qui restent, ce sont des conditions de travail dégradées, des bureaux qu'on doit se partager, la perte d'acquis sociaux et des salaires d'embauche revus à la baisse comme à Douai ou Maubeuge, avec pour faire passer la pilule **le chantage à l'emploi et des promesses d'activités qui ressemblent plus à des opérations de communication.**

C'est par leur mobilisation collective que les salariés défendront leurs emplois et résisteront à la dégradation de leurs conditions de travail. Ils trouveront les élus SUD à leurs côtés.

## Aucun salarié ne doit être mis sur la touche

Dans de nombreux secteurs, des salariés apprennent que leur poste est supprimé. Le choc est parfois rude et générateur d'un stress important, voire destructeur. C'est alors à eux de se retrouver un poste en interne. Les RH et la hiérarchie les orientent aussi vers CAR21 afin de les inciter à partir avec la RCC.

- Selon la loi, la signature d'un « contrat de travail » entre un employeur et un salarié engage et **oblige l'employeur à fournir un travail** au salarié (et à celui-ci de l'exécuter).
- En cas de suppression d'activité, la direction de **Renault doit proposer au salarié un autre poste.**
- **Contactez-nous si vous êtes dans ce cas.**